



Évre - Thau - St Denis

PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES LOCAUX



La **végétation** joue un **rôle prépondérant** en bordure de cours d'eau. Il est **nécessaire** de la **préserver** et de l'**entretenir**.



Vallée de l'Èvre

Rôles de la végétation en bordure de cours d'eau

- Stabilisation et maintien des berges par les racines,
- Filtration des polluants,
- Ombrage diffus sur le cours d'eau,
- Maintien de la biodiversité, (zones d'abris, de nourriture, de reproduction...) et des paysages.



Le Peuplier cultivar

La plantation de peupliers cultivars est fortement déconseillée à proximité des cours d'eau (moins de 6 m.). Son enracinement superficiel et son port élevé rendent le peuplier sensible au déchaussement. Un peuplier est 4 fois moins stable qu'un frêne. Le peuplier possède des feuilles difficilement dégradables, ce qui accentue l'envasement et la consommation d'oxygène dans les cours d'eau ; perturbant alors la vie aquatique.



UNE QUESTION, UN PROJET...
CONTACTEZ-NOUS !

Syndicat Mixte des Bassins
Évre-Thau-Saint-Denis

Tél. 02 41 71 76 83

Courriel : contact@evrethausaintdenis.fr

Site Internet : www.evrethausaintdenis.fr

Mission bocage - Tél. 02 41 71 77 50.

Conseils techniques

La plantation n'est pas forcément la solution la plus adaptée dans certaines situations. En effet, l'absence de végétation résulte fréquemment d'un dysfonctionnement (entretien intensif, érosion des berges...).

La **régénération naturelle** peut être une solution efficace. Pour cela, il suffit de laisser pousser la végétation spontanément grâce à la mise en place d'une clôture et/ou l'arrêt de l'entretien (girobroyage...).

En cas de plantation, il est primordial d'utiliser des essences naturellement présentes à proximité des cours d'eau et surtout de la zone de plantation. Pour cela, prenez le temps d'observer les arbustes et arbres qui poussent naturellement en bordure du cours d'eau concerné.

Quelles essences planter ?

Envisager une plantation avec plusieurs essences et différentes strates (arbres et arbustes) :

- **Arbres** : frêne commun, chêne pédonculé, érable champêtre, merisier, tilleul à petites feuilles...
- **Arbustes** : prunellier, noisetier, cornouiller sanguin, fusain d'Europe, sureau noir, saules...



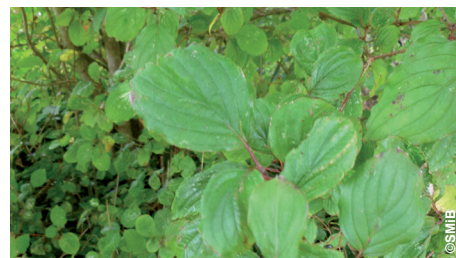
Érable champêtre



Frêne commun



Noisetier



Cornouiller sanguin

Type de Plantation

Une plantation doit être la **plus naturelle possible**. Pour cela, il faut disposer les plants de manière aléatoire. Il est fréquent de trouver dans la nature plusieurs arbres ou arbustes de la même espèce côte à côte. Contrairement aux haies bocagères, il n'est pas nécessaire de planter en continu. Il est intéressant de **laisser des zones dégagées sur le cours d'eau**.

Les plants doivent être disposés à 1 m. minimum du haut de la berge, voire plus dans les zones à forte érosion.

Provenance Des Plants

Afin d'assurer une bonne reprise des plants, il est préférable de planter des **essences adaptées localement** (sols et climats). Que l'on prélève des plants ou boutures ou que l'on s'approvisionne en pépinières, il est indispensable de choisir des essences locales (cf listes ci-dessus) et non invasives. Ainsi, sont à proscrire : la renouée du Japon, le bambou, le peuplier cultivar, le buddléia, le robinier faux acacia...



Préparation du sol

En bordure de cours d'eau, la préparation du sol doit se faire manuellement. Il faut éviter une préparation mécanique (type labour) pour ne pas déstabiliser la berge. La grandeur du trou de plantation est fonction du volume racinaire.



À éviter ou à proscrire

- La plantation des **peupliers cultivars**, **conifères**, espèces **exotiques** ou **ornementales**,
- L'utilisation de **bâches plastiques**,
- La plantation d'une **seule** espèce,
- Le **désherbage chimique** (interdit, cf. "**FICHE RÉGLEMENTATION**").



Peupliers cultivars déracinés



À privilégier

- L'utilisation des **jeunes plants** (30 à 60 cm de haut),
- La plantation d'essences **locales**,
- Une plantation **aléatoire**, composée de **plusieurs variétés** et de **différentes strates** (arbres / arbustes...).

Glossaire

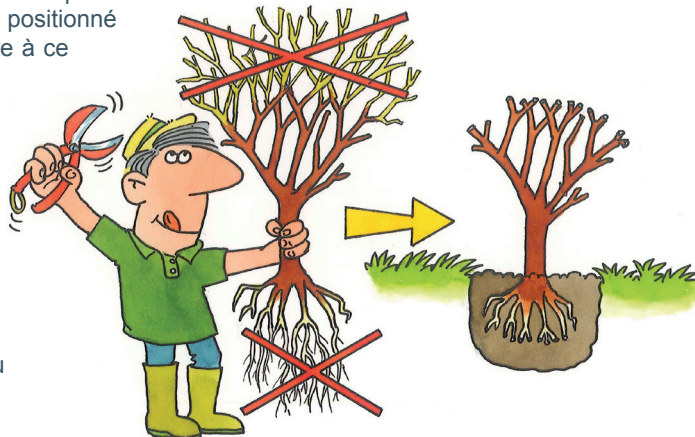
*Défourchage

Action qui consiste à supprimer, sur un jeune arbre, une branche concurrente au tronc et de dimension comparable.

Préparation Des Plants et De la Plantation

Avant la plantation, il est recommandé de tailler les racines et les tiges aériennes. Les racines peuvent être trempées dans un pralin (1/3 terre, 1/3 bouse de vache et 1/3 d'eau) pour favoriser la reprise des plants.

Le plant doit être positionné dans le trou de manière à ce que le collet (limite entre tiges et racines) soit juste à la surface. Il faut ensuite remblayer, tasser la terre au pied du plant et arroser. Un piquet de marquage peut être mis en place pour repérer les plants au printemps.



Type De Paillage

Pour favoriser la reprise des plants, un **paillage biodégradable** peut être mis en place. Celui-ci limite la concurrence avec la végétation herbacée et maintient l'humidité.

Exemples de paillages : copeaux de bois, dalles de géotextile (+ agrafes), dalles de liège (+ agrafes), paille (à éviter en cas de crues fréquentes)...



Plantation avec paillage biodégradable (copeaux de bois) et filets anti-chevreuils



Plantation avec paillage biodégradable (dalles de géotextile) et clôture électrique



Plantation avec paillage biodégradable (dalles en liège aggloméré)

Protection Des Plants

Afin d'assurer la pérennité de la plantation, il est indispensable de mettre en place une **clôture** lorsqu'il y a du **pâturage**. Cette clôture doit se trouver à une distance suffisante, à savoir : 1 m minimum de la plantation.

Des protections contre le gibier peuvent être mises en place lorsqu'il y a des risques de dégâts importants. En cas de crue, ces protections peuvent couler les jeunes plants. Il est donc nécessaire de prévoir une surveillance et une intervention après chaque crue.

Plusieurs solutions existent : filets contre les lapins, filets contre les chevreuils, tubes... (prévoir des bambous et tuteurs résistants).

Période De Plantation

De **novembre à mars**, pendant la période de repos végétative (hors gel).

Entretien Des Plantations

Durant le premier été, un **arrosage** peut être **nécessaire** sur les terrains très secs.

Pour lutter contre la végétation herbacée, deux **débroussaillages manuels** sont conseillés les premières années.

Une **taille de formation** peut être effectuée à partir de la deuxième année. Les arbres peuvent être défourchés et élagués, tandis que les arbustes peuvent être recépés (voir fiche "**ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DES BERGES**").



Jeune plant d'érable champêtre